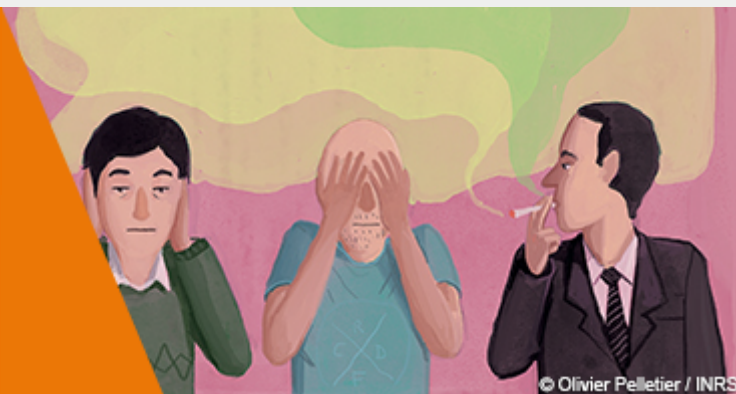


**ZOOM SUR**






**Conduites addictives**

L'entreprise a un rôle à jouer



© Olivier Pelletier / INRS

Cause majeure de mortalité prématurée en France, la consommation de substances psychoactives est un sujet qui se retrouve inévitablement dans le monde du travail. Il est encore trop souvent traité en entreprise de façon individuelle, sous le prisme médical ou de la sanction disciplinaire. Les pratiques addictives présentent des risques pour la santé et la sécurité de la personne consommatrice et de son entourage. Si elles sont d'origine multi-causale, des facteurs professionnels peuvent contribuer à les déclencher, les maintenir ou les aggraver. L'entreprise a un rôle à jouer pour évaluer et prévenir ces facteurs professionnels, en regardant comment des consommations peuvent entraîner des effets sur le travail et comment l'organisation du travail peut induire des consommations.

-  Dossier INRS  
[Addictions, ce qu'il faut retenir](#)
-  Site web  
[Portail Addict'Aide](#)
-  Site web  
[Mildeca](#)
-  Dossier  
[Santé publique France](#)

► Lire la suite

**ACTUALITÉS**

Égalité professionnelle

Un rapport de l'OIT sur l'emploi des femmes



© Patrick Delapierre / INRS

**EN QUESTION**

Qu'appelle-t-on bien-être au travail et en quoi une politique de bien-être au travail peut-elle être bénéfique pour le salarié et pour l'entreprise ?

La notion de bien-être au travail est un concept englobant, de portée plus large que les notions de santé physique et mentale, qui fait référence à un sentiment général de satisfaction et d'épanouissement dans et par le travail. Deux étapes

Un rapport de l'Organisation internationale du travail propose une analyse des tendances concernant les femmes, l'emploi et la protection sociale en 2018. Si les vingt dernières années ont été marquées par des progrès, certaines inégalités entre les sexes subsistent et aggravent les déficits de protection sociale. Le rapport souligne en particulier le plus faible taux d'activité des femmes par rapport aux hommes, les écarts de rémunération, la plus forte probabilité pour les femmes d'avoir une carrière plus courte ou interrompue, leur surreprésentation dans des emplois précaires et dans des formes d'emploi atypiques (horaires irréguliers, interruptions dans les modalités de travail...).

[▶ En savoir plus \[PDF\]](#)

## Débats d'Eurogip

### Numérique et santé-sécurité au travail en Europe



Le 15 mars, Eurogip organisait ses débats, dont le thème cette année était « numérique et santé-sécurité au travail en Europe ». Au programme : impact des technologies de l'information et de la communication sur l'organisation et les environnements de travail, plates-formes en ligne et santé-sécurité au travail, impact du numérique sur l'assurance et la prévention des accidents du travail et maladies professionnelles, le numérique comme atout pour la prévention, le dialogue social européen et le point de vue de la Commission européenne. L'occasion de débattre des opportunités mais également de certaines limites, à travers plusieurs retours d'expériences : utilisation des exosquelettes pour lutter contre les TMS chez Colas, mise en place d'un accord sur le télétravail et adoption d'espaces de bureaux ouverts chez Siemens, réflexion sur les limites de l'indépendance des coursiers par un ancien livreur... Une première synthèse des échanges est disponible sur le site d'Eurogip.

[▶ En savoir plus](#)

[▶ L'exercice de prospective de l'INRS sur la plateformes](#)

## Rendez-vous

### Semaine européenne de la vaccination



La Semaine européenne de la vaccination a lieu cette année du 25 au 29 avril. Organisée à l'initiative de l'Organisation mondiale de la santé, la manifestation est coordonnée en France par le ministère de la Santé et Santé publique France et pilotée en région par les agences régionales de santé. Le thème de cette année est la vaccination du nourrisson. Une nouvelle fois, l'INRS a souhaité être partenaire de l'évènement. En effet, de plus en plus souvent, des maladies « infantiles » (coqueluche, rougeole...) concernent des adultes et soulèvent des problèmes en santé au travail, particulièrement dans certains secteurs professionnels (métiers de la santé, de la petite enfance...).

[▶ En savoir plus](#)

sont essentielles au bien-être au travail : l'écoute des points de vue subjectifs de chacun sur les situations de travail et les sources de tensions qui y sont associées, et l'échange sur ces situations avec les acteurs concernés - dont les décideurs - dans le but de faire évoluer l'organisation en conséquence. Le bien-être ne se résume pas à mettre à disposition des infrastructures sportives, des séances de massages ou des conseils diététiques... Les démarches que propose l'INRS, différenciées selon la taille de l'entreprise, sont d'une toute autre nature. Elles répondent en outre aux obligations légales de construire une démarche de prévention des risques psychosociaux (RPS). Pour les petites entreprises (moins de 50 salariés), la démarche d'intervention bien-être proposée consiste à partir des tensions constatées pour questionner ensuite tant les modes d'organisation que les rapports sociaux. Elle privilégie une action rapide axée sur la construction de solutions et s'adresse à des intervenants (psychologue, ergonomes...) compétents dans la conduite d'entretiens individuels et groupés et dans l'animation de discussions collectives. Pour les entreprises plus grandes, où il est plus facile d'assurer des garanties d'anonymat, l'approche proposée est construite autour d'un questionnaire dénommé « Satin ». Elle s'appuie notamment sur une analyse exhaustive des facteurs de RPS mentionnés dans les publications scientifiques. Ces deux démarches bien-être au travail permettent de concilier performance et santé.

[▶ En savoir plus](#)



## AGENDA

23 au 27 avril - Le Havre  
Congrès français d'acoustique  
Organisateur : Société française d'acoustique

29 au 31 mai - Lyon  
Préventica  
Organisateur : Communica organisation

5 au 8 juin - Marseille  
Congrès de médecine et de santé au travail  
Organisateurs : Société française de médecine du travail, Société de médecine du travail Paca, service hospitalo-universitaire de médecine et santé au travail d'Aix-Marseille

## Enquête

### Les effets du travail sur le bien-être psychologique



L'enquête Conditions de travail-Risques psychosociaux de 2016 publiée par la Dares apporte un nouvel éclairage sur les liens entre travail et bien-être psychologique. Pour un peu plus du tiers des actifs en emploi, le travail favorise le développement des capacités et du bien-être. La contribution du travail au bien-être psychologique respecte le gradient social habituel : les plus diplômés et qualifiés ont un travail plus épanouissant. Toutefois, d'autres professions relativement peu qualifiées (assistantes maternelles, coiffeurs, employés de maison...) figurent également parmi les métiers pour lesquels le travail contribue le plus au bien-être.

[▶ En savoir plus](#)

## JURIDIQUE

### Comité social et économique

Une loi du 29 mars 2018 ratifie les différentes ordonnances du 22 septembre 2017 qui ont réformé le droit du travail et en particulier l'ordonnance n° 2017-1386 qui a instauré le Comité social et économique (CSE) en tant que nouvelle instance représentative du personnel. À cette occasion, des précisions sont introduites en ce qui concerne le fonctionnement du CSE : droit d'alerte dans les entreprises de 11 à 49 salariés, cas de recours à un expert, formation de la délégation du personnel, financement et période transitoire de mise en place...

[▶ La loi du 29 mars 2018 \[PDF\]](#)

### Amiante

Un arrêté du 6 mars 2018 définit les modalités et le champ d'une expérimentation portant sur l'utilisation de heaumes ventilés en tant qu'équipements de protection individuelle, lors d'opérations comportant un risque d'exposition aux fibres d'amiante. L'expérimentation menée pour une durée de 10 mois a pour objectif d'évaluer la performance des équipements vis-à-vis des fibres d'amiante et son adéquation avec le secteur du désamiantage.

[▶ L'arrêté du 6 mars 2018 \[PDF\]](#)

### Femmes enceintes

Une note d'information du 9 mars 2018 décrit et présente les dispositions réglementaires relatives à la protection de la santé des femmes enceintes exerçant dans les établissements publics sanitaires, sociaux ou médico-sociaux. Elle évoque notamment les questions de l'information de l'établissement sur l'état de grossesse, l'évaluation des risques en amont et les actions de sensibilisation, le suivi médical renforcé, l'aménagement des postes (mesures génériques et mesures individuelles) et les travaux interdits ou réglementés (risques chimiques, biologiques, rayonnements, hyperbare, travail de nuit, risques physiques ou liés à l'activité physique)...

[▶ La note d'information du 9 mars 2018 \[PDF\]](#)

6 juin - Paris

Formation à la prise en main de la base de données Scol@  
Organisateur : INRS

12 juin - Francfort (Allemagne)

Sécurité et santé au travail dans la chaîne d'approvisionnement des produits chimiques  
Organisateur : Comités chimie et transport de l'association internationale de la sécurité sociale

21 juin - Paris

Journée de l'Association française des intervenants en prévention des risques professionnels de services interentreprises de santé au travail (Afisst)  
Organisateur : Afisst

2 au 4 octobre - Bordeaux

Préventica  
Organisateur : Communica organisation

3 au 5 octobre - Bordeaux

Congrès de la Société d'ergonomie de langue française (Self)  
Organisateurs : Self, Université de Bordeaux, Bordeaux INP, IUT de Bordeaux et Ethna

10 au 12 octobre - Nancy

Conférence internationale sur la sécurité des systèmes industriels automatisés  
Organisateur : INRS  
Cette conférence se tiendra en anglais

[CONSULTER L'AGENDA COMPLET ▶](#)

## VIENT DE PARAÎTRE

### Affiche - Autocollant



### Dépoter un conteneur

Investigations, mesures, ventilation, dépotage... Une affiche décrit de façon synthétique les quatre étapes pour intervenir en sécurité lors du dépotage d'un conteneur. Elle rappelle également la conduite à tenir en cas d'accident. Un autocollant est également disponible pour appeler à la vigilance.

[▶ L'affiche \(A 772\)](#)





**International**

**Eurogip regroupe les approches sur la robotique collaborative**

Dans une note, Eurogip synthétise les réflexions à l'international dans le domaine de la robotique collaborative, notamment sur les moyens de prévention pouvant être mis en oeuvre.

▶ Consulter le dossier INRS sur les robots collaboratifs



**Europe**

**L'EU-Osha soutient la prévention des maladies d'origine professionnelle**

L'EU-Osha (Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail) lance une nouvelle section dédiée à la prévention des maladies d'origine professionnelle sur son site web. Ces maladies seraient responsables d'environ 200 000 décès chaque année en Europe. L'EU-Osha présente des éléments probants destinés aux politiques pour faciliter le partage des bonnes pratiques sur la prévention et la réadaptation. Ses plus récentes recherches se sont concentrées sur les systèmes d'alerte et de sentinelle en matière de santé et sécurité au travail, sur les maladies d'origine professionnelle liées à des agents biologiques et sur la réadaptation et le retour au travail des travailleurs après un traitement pour un cancer.

▶ L'autocollant (A 773)

**Brochure**



**Utilisation de produits phytopharmaceutiques en agriculture tropicale (ED 6275)**

Cette brochure rappelle les règles à respecter lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques. Différents points qui sont abordés lors de la formation Certiphyto, obligatoire pour les professionnels amenés à entrer en contact avec les produits phytopharmaceutiques.

▶ La brochure (ED 6275)

**En ligne**



**Nouvelle page sur le site de l'INRS : Jeunes travailleurs**

Le site de l'INRS complète son information sur les jeunes travailleurs, en rappelant les principaux textes et publications qui s'appliquent à cette population. Les travailleurs de moins de 18 ans constituent une catégorie particulière de salariés. En raison de leur inexpérience en milieu professionnel, des dispositions spécifiques sont prévues par la réglementation afin de mieux préserver leur santé et leur sécurité. Certains travaux particulièrement dangereux leur sont notamment interdits.

▶ En savoir plus



## Conduites addictives

### L'entreprise a un rôle à jouer



**Cause majeure de mortalité prématurée en France, la consommation de substances psychoactives est un sujet qui se retrouve inévitablement dans le monde du travail. Il est encore trop souvent traité en entreprise de façon individuelle, sous le prisme médical ou de la sanction disciplinaire. Les pratiques addictives présentent des risques pour la santé et la sécurité de la personne consommatrice et de son entourage. Si elles sont d'origine multi-causale, des facteurs professionnels peuvent contribuer à les déclencher, les maintenir ou les aggraver. L'entreprise a un rôle à jouer pour évaluer et prévenir ces facteurs professionnels, en regardant comment des consommations peuvent entraîner des effets sur le travail et comment l'organisation du travail peut induire des consommations.**

-  Dossier INRS  
[Addictions, ce qu'il faut retenir](#)
-  Site web  
[Portail Addict'Aide](#)
-  Site web  
[Mildeca](#)
-  Dossier  
[Santé publique France](#)

La prévention des consommations de substances psychoactives (SPA) en milieu professionnel se heurte à de multiples arguments : « c'est une affaire privée, pas celle de l'entreprise », « il s'agit de comportements individuels », « ça relève de la médecine »... Les responsables d'entreprises invoquent le plus souvent le droit ou le respect de la vie privée, de peur de mettre le doigt dans un engrenage incontrôlable. Pourtant, les enquêtes statistiques le montrent : les substances psychoactives - ou leurs effets - sont présentes dans la sphère professionnelle. Si les pratiques addictives ont une origine multi-causale dont des facteurs liés à la vie privée, il est indéniable que des facteurs professionnels peuvent contribuer à déclencher, maintenir ou aggraver des conduites addictives : risque physique, stress, horaires atypiques, chaleur ou froid, mauvaises relations dans le travail (intimidation, harcèlement, absence de reconnaissance), monotonie de l'activité...

Le sujet préoccupe le monde médical depuis plusieurs décennies. Mais la prise de conscience du milieu professionnel est récente. Le tabou qu'il constitue n'est pas encore levé. L'entreprise peut craindre d'être responsable de questions qui la dépassent. Or sans être responsable de tout, elle a un rôle à jouer dans la prévention. À commencer par évaluer et prévenir les facteurs professionnels qui peuvent être à l'origine de conduites addictives. Il est néanmoins important d'aborder le sujet dans les deux sens : comment des consommations peuvent entraîner des effets sur le travail et comment l'organisation du travail peut induire des consommations. C'est pourquoi il est nécessaire de définir les rôles de chacun dans l'entreprise, d'organiser l'articulation entre acteurs du monde du travail et acteurs de l'addictologie. Une politique de prévention des conduites addictives doit être assumée par l'entreprise, portée par ses dirigeants. En commençant par changer les représentations de tous les acteurs de l'entreprise vis-à-vis des consommations de SPA : dirigeants, DRH, encadrement, membres de CHSCT (ou futurs CSE), syndicats, représentants du personnel, préventeurs... Et en mettant en place une prévention primaire qui agisse sur les facteurs professionnels des conduites addictives : modalités du management, organisation et conditions de travail, rythmes... Le tout en veillant à agir dans l'optique d'aider le salarié, sans approche répressive et sans stigmatisation.

#### L'entreprise, lieu de prévention

Les pratiques addictives sont le résultat de la rencontre entre une personne, une substance et un contexte (familial, social, professionnel). En milieu professionnel, les principales SPA rencontrées sont le tabac et l'alcool. On trouve ensuite les médicaments psychotropes, le cannabis, la cocaïne. Plusieurs études ont mis en évidence des consommations accrues dans certains secteurs d'activité : agriculture, marine civile, BTP, arts et spectacles, hôtellerie-restauration, transports. Mais quasiment tous sont concernés, de la communication au secteur bancaire, de l'agroalimentaire au service public en passant par le monde juridique ou l'armée.

La consommation des SPA en milieu de travail répond à différents usages :

- le rôle dopant ou stimulant, pour parvenir à réaliser les tâches attendues, pour tenir le rythme ;
- le rôle anesthésiant pour se détendre face à la pression ou au stress, réduire la fatigue ou la douleur physique, mieux récupérer et se remettre des effets du travail ;
- le rôle social et festif contribuant à l'intégration dans une équipe.

Toutes les catégories socioprofessionnelles sont concernées, mais avec des disparités selon les secteurs d'activité et le sexe. L'accessibilité aux produits peut également jouer : les serveurs en bars-restaurants sont à proximité d'alcool, le personnel hospitalier en contact avec des médicaments par exemple. Usages épisodiques, nocifs, alcoolisation ponctuelle importante, dépendance... les degrés de consommation sont multiples. Les dépendances sont la partie émergée de l'iceberg en matière de consommation de SPA.

Les services de santé au travail ont une mission légale de conseil auprès des employeurs, des salariés et de leurs représentants

pour prévenir la consommation de SPA sur le lieu de travail. Les médecins du travail deviennent des acteurs centraux de la prévention en encourageant les entreprises à aborder la consommation d'alcool et à mener des actions collectives de prévention. Néanmoins, l'essentiel reste à faire en matière de prévention des addictions en milieu professionnel, en particulier dans les TPE qui en sont au tout début sur le sujet. Mais une mobilisation des différents acteurs commence à se construire pour structurer les démarches.

### Définition

Une addiction correspond au désir puissant et permanent de continuer la consommation d'un produit malgré toutes les complications engendrées (santé, famille, relations sociales, travail...). Dans la population, il existe plusieurs modes de consommations de SPA (tabac, alcool, drogues...) qui vont de l'usage simple (absence de complication immédiate) à la dépendance. Ces différents modes sont regroupés sous le concept de « pratiques addictives », ce qui permet d'aborder leur prévention de manière globale.

La Lettre d'information est éditée par le département *Information communication* de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS). Directeur de la publication : Stéphane PIMBERT, directeur général de l'INRS. Rédacteur en chef : Grégory BRASSEUR. Routage : logiciel SYMPA. Conception : Aphania. Copyright INRS. Tous droits réservés. Conformément à la loi 2004-801 du 6 août 2004 (...) modifiant la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à l'INRS - 65 boulevard Richard Lenoir - 75011 Paris ou écrivez à [contact@kiosque.inrs.fr](mailto:contact@kiosque.inrs.fr)